

PROCEDURE DE DEMANDE DE REÇUS POUR DON

L'Association Départementale, affiliée à la Fédération nationale de l'OCCE, est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique (Décret 03/12/68). A ce titre, elle peut délivrer un reçu au donateur.

Le reçu pour don permet à un organisme bénéficiaire d'un don de délivrer une attestation au donateur ou à l'adhérent. Elle lui permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'une réduction d'impôt sur les sociétés.

Qui peut en bénéficier ?

- les particuliers et les entreprises relevant de l'impôt sur le revenu

La responsabilité de la délivrance d'un reçu est celle de l'OCCE 44. Une coop ne peut émettre de reçu elle-même.

Il est lié à la réalité et à la quantification du don.

- **En cas de don d'une entreprise ou d'un particulier avec lien direct avec un élève (parent d'élève) la somme donnée doit être supérieure ou égale à 200 €.** C'est dû au fait que les enfants bénéficient déjà de retombées éducatives (actions, outils, rencontres ...) d'une valeur d'au moins 6 fois la participation donnée par les familles en début d'année.
- **En cas de don matériel :**
Le donneur devra remplir une attestation qui justifie de la valeur du don.
- **Pour les dons en nature :**
Sur le même principe de traçabilité, le donateur devra fournir une preuve d'achat (facture). C'est sur la base du prix d'achat par le donateur que sera établi le reçu pour don. Une entreprise recevra à ce titre un reçu pour don au prix coûtant et non au prix où elle met l'objet en vente.

Voici la marche à suivre :

1. Imprimer la [demande de reçu pour don ci dessous](#), renseigner le formulaire et le renvoyer à notre association départementale à l'adresse : ad44@occe.coop (Vous devez remplir une demande par donateur).
2. **Joindre impérativement la photocopie du chèque** de don à l'OCCE 44 pour le numéraire ou la facture d'achat (à prix coûtant) de l'objet du don.
3. Après vérification de la recevabilité de la demande, l'OCCE 44 vous délivrera ensuite le document cerfa règlementaire de "Reçu au titre des dons" (seule la Présidente de l'AD est habilitée à signer le document).
4. Photocopier ce document et l'archiver en tant que pièce comptable justificative.
5. Vous pourrez ensuite remettre le reçu au donateur.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Office Central de la Coopération à l'École de Loire-Atlantique

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

21 rue Emile Péhant, 4400 Nantes

Tél. : 02 40 46 93 93 - ad44@occe.coop

Site Internet : www.occe.coop/ad44



DEMANDE DE REÇU POUR DON *(un imprimé est à remplir pour chaque donateur)*

Je soussigné(e),

mandataire de la coopérative de *(nom de l'établissement)*,

section locale de l'OCCE de Loire-Atlantique,

reconnais avoir pris connaissance de la circulaire fiscale N°186 du 8/10/1999 jointe à cet imprimé

et **avoir vérifié que la somme de** *(en lettres et en chiffres)* :

.....,

versée par

(nom, prénom, adresse complète + mail si possible)

père, mère, tuteur de l'enfant scolarisé dans l'école au cours de cette année scolaire **OU**

sans lien direct avec aucun élève scolarisé dans l'école au cours de la présente année scolaire.

n'a fait l'objet au cours de l'année fiscale de référence d'aucune contrepartie directe ou

indirecte au sens de la circulaire fiscale N° 186 du 8/10/1999, ou en tout cas dans les

proportions et en respectant le plafond admis par la dite circulaire.

Ainsi, c'est à bon droit que je sollicite des services administratifs de l'OCCE de Loire-Atlantique **la**

production d'un reçu pour déduction fiscale au bénéfice de *(nom, prénom pour une personne ou*

nom + n°SIRET pour une entreprise) + adresse complète

.....

.....

pour la somme de *(en chiffres et en lettres)*

....., **versée le** *(date)*

par *(liquide ou chèque, si chèque préciser le numéro et l'organisme bancaire)* :

.....

↳ **Ma demande est complétée par les documents obligatoires :**

- La photocopie du chèque
- Copie du bordereau de dépôt (dans le cas d'un dépôt de plusieurs chèques de Don)
- Le relevé bancaire faisant apparaître le dépôt du chèque
- Attestation de l'entreprise pour le don en nature

Fait à, le

Pour valoir ce que de droit, *(Signature)*